Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 022-212201149-20260331-04202606-DE

Commune de Lanrelas

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

SÉANCE DU 31 Mars 2026

Nombre de Conseillers	
En exercice :	15
Présents :	15
Votants :	15
Absent(s) :	0
Procuration(s) :	0
Abstentions	0
Exclus :	0

Date de convocation :
24 MARS 2026.

04/2026/06

OBJET :

Délégation de signature pour secrétaire de Mairie

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de ST BRIEUC, le 1ER Avril 2026 et publication ou notification le 1er Avril 2026.

L'an deux mil vingt-six, le trente et un Mars 2026, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie de la commune, sous la présidence de Mr Le Maire RÉALLAND Nicolas.

Etaient présents : **REALLAND** N- **HARIVEL** P - **PACE** F – **CARRE** A - **LEFEUVRE** H.- **HAMON** Y- **MENARD** D – **HAMEON** B – **METAYER** P- **JOUAN** D – **DERVAUX** C – **CASTEL** L – **GERARD** JM – **FARQUHARSON** N – **LEBAS** J
Était absente :
Étaient excusés :
Secrétaire de séance : **PACÉ Françoise**

==========

➲ Vu l'article L2122-19 du Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale et plus précisément dans le domaine du secrétariat, il est nécessaire de prévoir une délégation de signature à Madame LEGOUT Aurélie, secrétaire de Mairie.

Ainsi il est proposé au conseil la teneur de l'arrêté municipal qui sera pris.
Article 1 : Madame LEGOUT Aurélie, responsable du secrétariat de la mairie de LANRELAS est délégué, sous la surveillance et la responsabilité du maire à signer tous les actes relatifs suivants :
- Les copies conformes des actes d'état civil
- Les accusés de dépôt en mairie des actes d'urbanismes (permis, déclaration de travaux, …..)
- Les bons de réception pour des interventions techniques effectuées
- Les certificats de signature
- Les certificats de recensement
- Les certificats concernant les usagers (domicile, vie…)

Article 2 : Madame LEGOUT Aurélie, responsable du secrétariat de la mairie de LANRELAS est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à la Préfecture

Le conseil municipal, l'exposé du maire entendu, et après en avoir délibéré :

☒ **PREND ACTE** qu'il est nécessaire de prendre un arrêté municipal pour une délégation de signature pour la responsable du secrétariat de la mairie de LANRELAS ;
☒ **VALIDE** la teneur de l'arrêté cité dans l'exposé de ce présent document ;
☒ **AUTORISE** Mr Le Maire Nicolas RÉALLAND ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;

La Secrétaire de séance,
PACÉ Françoise

Le Maire,
RÉALLAND Nicolas